



Compatibilité du statut d'auto-entrepreneur et la couveuse

Par **Rali**, le **15/04/2010** à **09:59**

Bonjour,rrnrnJe suis stagiaire dans une couveuse d'entreprises et ma mission est de faire un suivi des questions relatives au contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE). Il y a une question dont je n'ai pas pu trouver la réponse malgré les heures que j'ai passé sur le net.
rnUn entrepreneur (qui n'est pas demandeur d'emploi) souhaite intégrer la couveuse pour mettre en place son projet de commercialisation de produits et de vins bio par Internet et par démarchage direct auprès de professionnels et de particuliers.rnIl souhaite parallèlement à cela mener de front un autre projet : celui d'agent commercial dans l'immobilier en tant qu'auto entrepreneur. Il serait à la fois « couvée » pour une activité et auto entrepreneur pour l'autre.rnEst-il possible de suivre une personne avec ces deux casquettes dans le cadre d'un contrat CAPE ?rrnrnMerci